



PROCES-VERBAL DE CONSTAT D'INFRUCTUOSITE

Référence : DC N° F_DAF_69713/ADET/PRMP/SP-PRMP du 12 04/2023

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi 27 avril à 14 heures 30 minutes, le Comité d'ouverture et d'évaluation s'est réuni dans les locaux de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), en vue de procéder à l'évaluation des offres relatives à l'acquisition du matériel informatique au profit de l'ADET.

Ont pris part à cette séance :

➤ *Du côté de l'administration*

Président : Monsieur KPOCHAN T. Ernest, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) à l'ADET ;

Rapporteur : Monsieur AKPO Silvans, Assistant de la PRMP/ADET ;

Membres :

- Monsieur FATOKE A. Dieu-Donnée, représentant du Directeur de l'Administration et des Finances ;
- Monsieur DEGBO Béryl-Olivier, Chef Service Moyens Généraux à l'ADET ;
- Monsieur AGBOKOU G. Aimé, représentant de la Direction des Systèmes d'Information de la Présidence de la République.

A l'issue de l'évaluation et de l'analyse des offres, le Comité d'ouverture et d'évaluation des offres a constaté que le soumissionnaire qui est techniquement bon a proposé une offre financière qui dépasse la prévision budgétaire. Par conséquent, conformément à l'article 85 alinéa 4 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin, le Comité d'ouverture et d'évaluation déclare infructueux le marché relatif à l'acquisition du matériel informatique au profit de l'ADET.

La séance a pris fin à 16 heures 02 minutes.

Ont signé



Ernest Tamechi KPOCHAN



Silvans AKPO



Béryl-Olivier DEGBO



Dieu-Donnée A. FATOKE



Aimé G. AGBOKOU

